



Version électronique
disponible sur le site web
de la municipalité
stferdinand.ca

Lors de la parade de la Saint-Jean-Baptiste!
Photo prise par Robert Picard

02
Nouvelles
municipales

04
À savoir

06
Actualité

09
Les belles
histoires du
maire d'en haut

11
Les loisirs

12
Calendrier



Nouvelles municipales

Par Suzanne Aubre, conseillère du district 6

SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2020

1. Le Conseil a approuvé le dépôt et la transmission du rapport financier 2019 de la municipalité au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le rapport des faits saillants des états financiers et du rapport du vérificateur externe sera présenté par le maire dans le bulletin d'informations « Le Ferdinois ».
2. Le Conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière au Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP). La demande de subvention portera sur la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité.
3. Le Conseil a approuvé de retenir l'offre de services de Englobe Corp. no 2020-P046-0078 au montant de 13 000 \$ (taxes en sus) pour l'analyse de la vulnérabilité des sites de prélèvement d'eau potable de la

- municipalité.
4. Il a été résolu de retenir les services de Les Services EXP Inc. pour effectuer le contrôle qualitatif de divers travaux d'infrastructure et de voirie pour le projet « Côte de l'Église, segment 11 » au montant de 14 895.01 \$ (taxes incluses) et pour le projet « chemin Gosford, segments 66,67 et 68) au montant de 11 046.80 \$ (taxes incluses).
 5. Le Conseil a résolu de retenir l'offre de services de La Boîte d'urbanisme au montant de 5 215.20 \$ (taxes en sus) pour la définition d'une vision et d'un concept de développement résidentiel en ce qui concerne le secteur Larochele.
 6. Le Conseil a retenu la proposition de la compagnie Inter Clôtures Bois-Francs au montant de 10 093.48 \$ (taxes en sus) pour différents travaux à la clôture du terrain de balle.
 7. Demandes de dérogations mineures et de permis de rénovation :

a) La demande soumise par Julie Bisson et localisée au 852 rue Principale a été acceptée pour l'implantation de la résidence dans la marge de recul.

b) La demande soumise par Bertrand Couture et Louise Leclerc et localisée au 3360 rue Principale a été acceptée pour l'installation d'une piscine hors-terre dans la marge de recul latérale.

c) La demande de permis de rénovation soumise par Vicky Boilard et Jacques Blondeau et localisée au 324-328 rue Principale a été acceptée pour le remplacement du revêtement extérieur et l'isolation de la résidence.

8. Le Conseil a approuvé le versement d'un montant de \$400 à l'Association du Lac William pour la publication de leur guide annuel.

9. Il a été résolu de demander à la MRC de L'Érable de prendre en charge le dossier des travaux d'entretien des branches nos 33 et 34 du cours d'eau Provencher.

10. Le Conseil a approuvé l'embauche

des personnes suivantes comme animateurs au camp de jour : Gabrielle Beaudoin comme animatrice en chef, Eddy Moore, Camille Hamel, Rosalie Provencher comme animateurs, Laurie Marcoux, Maély Dion, Alyka Benoit, Thomas Blondeau, Jordan Léveillé et Annie-Pierre Clavet. Laurie Jeanne Beaudoin et Amélie Marcoux ont été embauchées à titre de remplaçantes.

ACCÈS AU BUREAU MUNICIPAL

L'accès au bureau municipal est dorénavant permis aux citoyens en maintenant les règles émises par la Direction de la Santé publiques (distanciation sociale, lavage de mains obligatoires)

BONNE CHANCE!

Notre Coordinatrice aux Loisirs, Geneviève Paradis, a choisi de remettre sa démission et de relever de nouveaux défis ailleurs. Nous la remercions pour son travail à la municipalité et lui offrons nos meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

À savoir

Informations pratico-pratiques

MUNICIPALITÉ DE ST-FERDINAND

375, rue Principale, Saint-Ferdinand, QC, G0N 1N0

HEURES D'OUVERTURE
Lundi: 9h à 12h / 13h à 16h45
Mardi au jeudi: 8h à 12h / 13h à 16h45
Vendredi: 8h à 12h

(418) 428-3480
(418) 428-9724 (télécopieur)

info@stferdinand.ca

www.stferdinand.ca

Municipalité et loisirs Saint-Ferdinand

Municipalite.StFerdinand

Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Responsables du journal: Suzanne Aubre et Yves Charlebois
- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 6 juillet
19h
821, rue Principale

La séance du conseil de juillet sera tenue à huis clos (sans public). Il est possible d'envoyer vos questions par courriel à info@stferdinand.ca.

BIBLIOTHÈQUE ONIL-GARNEAU

La bibliothèque sera ouverte sans rendez-vous à partir du mardi 7 juillet. Les usagers auront accès aux livres dans les rayons, mais une distance de 2 mètres devra être respectée avec les autres usagers et le personnel de la bibliothèque.

Horaires
Lundi: 16h à 20h
Mardi: 13h à 16h
Mercredi: 16h à 20h
Jeudi: 17h à 20h

Contact
(418) 428-9607
biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-saint-ferdinand-onil-garneau
Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau

Wifi disponible sur place

URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE

(418) 332-5941

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX ET LES COMITÉS DANS LESQUELS ILS ŒUVRENT

Yves Charlebois, Maire
 ycharlebois@stferdinand.ca
 Communications

Pierre-Alexandre Simoneau,
 Conseiller du district 4
 pasim_44@hotmail.com
 Comité loisirs et culture

Clémence Nadeau, Conseillère du district 1
 cnado24@gmail.com
 Administratif, Suivi du plan stratégique, Comité de développement et promotion économique, Suivi du projet éolien de l'Érable et Comité loisirs et culture

Sylvie Gingras,
 Conseillère du district 5
 sgingras63@hotmail.ca
 Comité de gestion du lac, Administratif et Suivi du plan stratégique

Jean-Claude Gagnon,
 Conseiller du district 2
 jcagnon@stferdinand.ca
 Voirie

Suzanne Aubre,
 Conseillère du district 6
 saubresuzanne@gmail.com
 Communications, Suivi du plan stratégique et Comité de gestion du lac

Jean-Paul Pelletier,
 Conseiller du district 3
 jppelletier@stferdinand.ca
 Voirie et Suivi du projet éolien de l'Érable

ÉCOCENTRE

OUVERT

Mercredi: 12h à 17h
 Vendredi: 11h à 17h
 Samedi: 9h à 17h
 Dimanche: 9h à 13h

Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.

Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en région ou à l'extérieur.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.

RAPPEL AMICAL

TAXE MUNICIPALE

Le premier versement est échu depuis le 2 juillet. Une remise serait appréciée. Merci!

La municipalité suspendra l'application des taux d'intérêt jusqu'en octobre 2020 pour les montants qui ne pourront être payés lors du versement des mois d'avril et de juillet de la taxe municipale. La municipalité compte sur la collaboration des contribuables qui ne se trouvent pas dans une situation précaire pour qu'ils paient leur dû.

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Un permis est requis pour tous travaux de rénovation, finition, construction, démolition, agrandissement, installation de piscine, etc.

Pour obtenir votre permis, vous devez remplir le formulaire de demande de permis adapté à votre situation. Ce dernier est disponible sur notre site web et au bureau municipal. Une fois rempli, vous devez nous le retourner.

Prenez note qu'un permis peut prendre jusqu'à **30 jours** avant d'être émis.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
www.stferdinand.ca/formulaires-permis-et-certificats
urbanisme@stferdinand.ca



Actualité

Nouvelles locales

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Selon l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit présenter les faits saillants du rapport financier de 2019 ainsi que celui du rapport du vérificateur externe.

Au 31 décembre dernier, les revenus de fonctionnement se chiffraient à 4 millions 316 658 dollars (4 316 658 \$) et les dépenses, à 4 millions 829 300 dollars (4 829 300 \$), ce qui a donné un déficit de l'exercice de 512 642 \$.

Cet déficit de fonctionnement doit être ajusté pour des fins fiscales. Ainsi, il y a un élément qu'on retrouve dans les états financiers qu'on ne doit pas considérer, soit le remboursement de la dette à long terme. Il y en a d'autres qui ne sont pas inclus et qu'on doit ajouter, soit l'amortissement (qui n'est pas une dépense réelle) et les affectations. C'est ce qu'on appelle la conciliation à des fins fiscales.

Déficit de l'exercice 2019.....	(512 642 \$)
L'amortissement des immobilisations	649 024 \$
Le produit de cession.....	17 966 \$
Les affectations.....	(73 486 \$)
Le remboursement de la dette à long terme.....	(61 985 \$)

Ce qui totalise l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales .18 877 \$

Selon le vérificateur externe, soit la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ferdinand au 31 décembre 2019.

Yves Charlebois, maire
 Municipalité de Saint-Ferdinand
 1er juin 2019

PATROUILLE NAUTIQUE

Nos patrouilleurs nautiques, Félix-Antoine Côté et Nathan Breton, sont des étudiants en Techniques policières. Ils sont présents sur le lac afin d'assurer la sécurité et la conformité des embarcations de plaisance. Sachez qu'en tant qu'inspecteurs, ils peuvent donner des constats d'infraction. Nous demandons de respecter leur travail avec civisme.

L'horaire de travail de notre patrouille nautique varie selon la température et l'achalandage pour une moyenne de 35 heures par semaine.

La présence d'une patrouille nautique n'empêche pas la Sûreté du Québec de venir patrouiller sur le lac William au cours de l'été. Et lors d'urgence, il y a un service assuré par la Sûreté du Québec de la MRC de L'Érable.



INTERDICTION DE L'ARROSAGE DES PELOUSES

En raison de la consommation

importante d'eau potable constatée sur le territoire et compte tenu des faibles précipitations survenues ces derniers jours, la municipalité adopte un avis visant l'interdiction de l'arrosage des pelouses et ce, jusqu'à nouvel ordre. Prenez note que l'arrosage des jardins de façon manuelle est permis.

Saviez-vous que?

Saviez-vous que lors d'un incendie, le besoin en eau des pompiers équivaut à 238 résidences qui arrosent leur gazon simultanément? Votre gazon peut donc attendre!

Un gazon jaune et sec en période de chaleur est un gazon en santé, il est tout simplement en dormance. Lors de la dormance, le gazon réduit son métabolisme pour se protéger de la chaleur, ce qui la rend jaune. À maturité, il peut d'ailleurs rester dans cet état pendant plusieurs semaines sans subir de dommage permanent. Laissez donc la nature agir et la pluie faire son travail! En effet, dès que la pluie sera au rendez-vous, le gazon reprendra sa belle couleur verte.

Prenez note que quelqu'un qui contreviendrait à cet avis est passible d'une amende allant de 100\$ à 300\$ pour une première infraction selon notre règlement municipal 2012-117.

Merci de votre compréhension et habituelle collaboration!

Nettoyer pour ne pas propager les envahisseurs

Un simple nettoyage des équipements, loin de tous plans d'eau, contribue à préserver l'équilibre de votre environnement. Soyez prévenant en suivant ces 4 étapes sur place ou avant votre prochaine visite, dans un autre plan d'eau.



Inspecter

tout ce qui a touché à l'eau et retirer tous les organismes qui y sont accrochés



Vider

et drainer toute eau qui peut se trouver dans l'équipement (bottes, filets, glacières, etc.). Vider l'eau qui pourrait se trouver à bord avant de partir



Nettoyer

et sécher tous les équipements



Répéter

l'opération après chaque visite d'un nouveau plan d'eau

« Parce que je suis soucieux de l'environnement, j'applique le principe de précaution et j'adopte les écogestes requis. »

Qu'est-ce qu'une EAE ?

Une espèce aquatique envahissante est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus ou bactérie) introduit hors de son aire de répartition naturelle et dont l'établissement ou la propagation constituent une menace pour l'environnement, l'économie ou la société.



Cladocère épineux



Myriophylle à épi

Impact de la moule zébrée sur certaines structures

LES MÉTHODES DE DÉCONTAMINATION EN BREF

Méthode	Concentration	Pression	Temps de traitement par surface pour déloger les organismes
Nettoyage à la vapeur d'eau chaude*	Vapeur > 60 °C	2 600 psi	5 - 10 secondes
Eau chaude*	60 °C 60 °C	Sans pression 2 600 psi	10 minutes 5 - 10 secondes
Eau froide	< 40 °C	2 600 psi	30 secondes
Chlore ou eau de Javel (non concentré)*	100 ml/l	-	10 minutes
Vinaigre blanc*	750 ml/l	-	20 minutes
Séchage à l'air*	Humidité de < 65 %	-	5 jours consécutifs
Congélation*	Entre -9 et 0 °C -9 °C et moins	-	24 heures 8 heures

* Favorise la mortalité des organismes aquatiques si les directives sont respectées.

Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Toute une belle parade pour la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin avec plus d'une quarantaine de groupes participants. Notre prêtre Magella Marcoux a ouvert la parade. Nous avons eu la présence du député fédéral Luc Berthold ainsi que du préfet de la MRC, Jocelyn Bédard. Plusieurs commerces et organismes ont répondu présents pour l'évènement.

Les affaires sont plus que bonnes dans la municipalité : les ventes de maison et de terrain explosent ainsi que les permis de construction, rénovation et accessoire comme des piscines. Pas une journée ne se passe sans une demande pour connaître les normes de construction. Les terrains de la succession Gariépy sont en demande. Des ventes vont se faire bientôt pour le domaine industriel.

Parlant de ces terrains, une proposition publique sera présentée sous peu concernant des terrains derrière L'Ami de la Carrosserie, soit la rue Pinette. Pour la maison de feu Frédéric Gariépy, elle sera mise en vente au plus offrant au cours de l'automne. De plus, un encan de différents objets, comme une plateforme élévatrice, des outils, des planches, va se tenir le 4 septembre prochain.

Notre multi-instrumentiste Patricia Marcoux se devait d'être créative pour offrir un spectacle. Le samedi 13 juin, elle s'est pro-

duite dans un spectacle privé à l'aéroport.

Le règlement sur les embarcations avec l'achat de vignette fonctionne à merveille. En date du jeudi 25 juin, pas moins de 474 vignettes ont été vendues aux plaisanciers. À la fin de l'été, nous pourrions vous dire le nombre exact de bateaux qui ont mouillé le lac en comparant avec d'autres municipalités.

Les Dames de L'Amitié ont remis un chèque de 350 \$ à l'équipe des Geais bleus du Relais pour la vie de la MRC de L'Érable. Cette somme provient de la vente de sous-plats roses depuis février dernier.

Des cours de yoga sont offerts au belvédère de la marina les jeudis avec Sylvie Marcoux. Pour réservation, appelez au 819-621-2332.

Belle rencontre

Mme Michèle Jalbert et son conjoint Carl Boivin ont une résidence secondaire au lac William depuis 2005. Ce sont des adeptes des sports nautiques comme plusieurs riverains. Elle est propriétaire d'un salon de coiffure et d'esthétique du nom de Diva & Cie sur le chemin Quatre-Bourgeois à Québec. Également, elle offre des formations pour les gestionnaires de salon de beauté. De son côté, Carl est di-

recteur général du concessionnaire automobile Audi Lévis.

Michèle est issue d'une famille d'entrepreneurs. Son grand-père Paul Jalbert était distributeur de journaux au début des années 50. Il avait le sens des affaires. Ayant rencontré les dirigeants de la compagnie Krispy Kernel lors d'un voyage en train au New Jersey, il a commencé à en faire la distribution. Il a fini par acheter l'entreprise qu'il a démenagée à Québec.

En 1959, Paul Jalbert a fait l'acquisition d'une modeste usine de croustilles des frères Bergeron de Laurierville. L'entreprise est devenue Croustilles Yum Yum dont l'usine est à Warwick et compte plus de 250 employés en plus des distributeurs. C'est eux qui ont inventé la recette des chips sel et vinaigre en 1966. Paul a cédé ses deux entreprises à son fils Denis et père de Michèle. Aujourd'hui, les sœurs de Michèle gèrent l'entreprise familiale : Valérie en assure la présidence et Renée-Maude dirige le marketing.

Née la main dans le sac de chips, Michèle se souvient de ne pas avoir envié les enfants à l'Halloween qui recevaient des chips à la maison familiale. Avec le recul, elle a réalisé toute la chance qu'elle avait de pouvoir en avoir à profusion.

Sur ce, bon été et au plaisir de vous voir au marché public du samedi matin de 9 h à 12 h, et le samedi 4 juillet pour les feux d'artifice. Vous pouvez me joindre au 418-428-9569 et par Messenger à mon nom.



Photo prise par Joannie Breton





Marché PUBLIC

Mange local et de saison!
Du 27 juin au 29 août 2020

+ de 15 exposants agroalimentaires et artisans sur place!!!

Tous les samedis de 9h à midi au Belvédère de la Marina
617 rue Principale, St-Ferdinand—819-362-0622 [marchepublicstferdinand](https://www.facebook.com/marchepublicstferdinand)




JUILLET 2020

Prenez note que vu les circonstances actuelles, les activités prévues à ce calendrier peuvent être annulées ou reportées.

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4  Marché public - 9h à 12h - Belvédère 22h - Feux d'artifice - Lac William
5	6  19h - Séance du conseil - Salle du conseil	7	8	9	10	11  9h à 12h - Marché public - Belvédère de la marina
12	13	14	15	16	17	18  9h à 12h - Marché public - Belvédère de la marina
19	20	21	22	23	24	25  9h à 12h - Marché public - Belvédère de la marina
26	27	28	29	30	31	